

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Journée Nationale des Aidants :
La Métropole de Lyon engagée à leurs côtés**



A Tassin-la-Demi-Lune, la Maison de Répit accueille les personnes malades ou handicapées avec leurs proches aidants. Un lieu apaisant au cœur d'un grand parc arboré pour se ressourcer et reprendre des forces avant le retour à la maison.

À l'échelle nationale, on estime qu'entre 8 à 10 millions de personnes ont un rôle d'aidants. Sur le territoire métropolitain, quelques 165 000 personnes prennent soin d'un proche âgé, malade ou en situation de handicap. Les proches aidants jouent un rôle majeur, de par le soutien qu'ils apportent au quotidien, avec parfois d'importantes conséquences sur la vie familiale, professionnelle, sociale, mais aussi sur leur propre santé.

À l'occasion de la journée nationale des aidants, ce jeudi 6 octobre, la Métropole de Lyon présentera ses actions à Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

La Métropole de Lyon rappelle l'engagement majeur et pionnier qu'elle a entrepris pour soutenir les aidants de son territoire :

- Elle finance des associations menant des actions de formation et d'accompagnement des aidants (Une trentaine de structures ont été accompagnées. Cela représente 250 000 € en 2021) ;
- Elle soutient des solutions de répit mis en place pour les aidants comme la Maison de Répit à Tassin-la-Demi-Lune qui a bénéficié d'une subvention d'investissement

Contacts presse :

Métropole de Lyon

Sonia Hadj-Rabah

shadjrabah@grandlyon.com

06 46 18 90 93

de 400 000 euros à sa création. Cet établissement pionnier en France héberge de façon temporaire des aidants ainsi que leurs proches qu'ils accompagnent ;

- Elle verse l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) aux personnes âgées en hébergement temporaire et aux aidants (28 332 bénéficiaires de l'APA en 2021) ;
- Elle mobilise des équipes dans les Maisons de la Métropole de Lyon pour accueillir et orienter les aidants en leur facilitant l'accès à une information sur les offres de répit et de soutien ;
- Elle soutient l'association Métropole Aidante depuis sa création en 2018 et elle vient de renouveler son appui financier d'un montant 450 000 € sur 2023-2025. Cette association a pour mission d'orienter les aidants vers des solutions adaptées à leurs besoins.

Pascal Blanchard, Vice-Président en charge de la Santé et des Solidarités, de la Politique du Handicap et du grand âge, de la Promotion de la Santé publique et du Développement social et Médico-social : *« En interne comme en externe, l'exécutif de la Métropole de Lyon s'engage pleinement aux côtés des aidants. Des congés spécifiques et des dons de congés à destination des aidants ont été mis en place. De façon générale, faciliter leur accès aux multiples dispositifs de répits et d'accompagnement, via la « Métropole Aidante » a été, est et continuera à être l'une de nos priorités. Le rôle des aidants est plus que jamais fondamental et il est de notre devoir de les soutenir et de les accompagner au quotidien ».*

Contacts presse :

Métropole de Lyon

Sonia Hadj-Rabah

shadjrabah@grandlyon.com

06 46 18 90 93